

Nombre de Membres en exercice : 14

Nombre de Membres présents : 11

Nombre de Membres votants : 12

Date de la convocation : 02 juin 2023

Convocation affichée le : 02 juin 2023

Procès-verbal affiché le : 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 08 juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle des associations sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.

**Etaients présents les conseillers municipaux suivants :**

Loïc COMMEUREUC — Nadine CORBEL — Jean-Pierre BATAIS — Claude PAPADOPOULOS — Dominique ABALAIN — Frédéric CHEVILLON — Christian DARTOIS — Bruno DE VILLELE — Céline ROUVRAS — Virginie ROBIOU — Séverine LEBRUN

Absents excusés : Véronique PICHERIT donne pouvoir à Dominique ABALAIN — Marie-Hélène BRANDILLY – Franck SAMSON

Jean-Pierre BATAIS a été désigné secrétaire de séance.

**Délibération**  
**2023/46**

**Aménagement d'un chemin piétonnier avec arrêt de bus**

Présentation d'un devis de la Communauté de Commune Bretagne Romantique (CCBR), d'un montant de 4 776.50 euros TTC, pour l'aménagement d'un chemin piétonnier avec un arrêt de bus au lieu-dit « le Vieux Bourg ».

Après en avoir délibéré et procédé au vote,

Par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide

- D'approuver le devis de la CCBR

**SIGNATURES**

Le Maire,

Loïc COMMEUREUC



Secrétaire de séance,

Jean-Pierre BATAIS